

# Règlement du challenge de Noël



## En quoi consiste le challenge de Noël ?

Vous êtes client incwo ? Parrainez un créateur d'entreprise, c'est-à-dire ouvrez-lui un compte incwo. Il s'abonne. Nous lui offrons 3 mois supplémentaires.

Pour cela, vous devez compléter le formulaire de parrainage avec vos coordonnées et celui du créateur d'entreprise de votre choix. L'objectif est de disposer de toutes les informations nécessaires pour suivre le parrainage en cours. Une fois le formulaire complété, vous devrez ouvrir un compte à la personne que vous parrainez, et enfin le parrainé devra souscrire à l'abonnement de son choix. Une fois toutes ces étapes validées, **3 mois d'abonnement seront offerts au parrainé** afin de l'aider dans le lancement de son activité, et **1 mois d'abonnement vous sera offert**, à vous, client incwo et nouveau parrain !

Ce challenge démarre aujourd'hui et **se terminera le 15 janvier 2018 à 23h59**, c'est-à-dire que l'abonnement du parrainé devra être contracté avant le 15 janvier 2018 à 23h59.

## Profil du créateur d'entreprise

Le créateur d'entreprise, devra avoir démarré sa société depuis moins d'un an. Afin de vérifier la véracité de cette information, le numéro de SIRET de celle-ci devra nous être communiqué et devra correspondre à celui qui a été renseigné à l'ouverture du compte incwo.

## Profil du parrain

Le parrain doit être un client incwo, c'est-à-dire qu'il doit avoir souscrit à un abonnement sur notre logiciel de gestion et de facturation.

## Comment doubler vos mois d'abonnement ? En vous prenant en photo ensemble !

Vous aurez la possibilité de doubler vos mois gratuits et donc de passer de 3 mois à 6 mois offerts pour le parrainé, et pour vous le parrain, de 1 mois à 2 mois offerts.

Pour cela, vous devrez vous prendre en photo ensemble, parrain et parrainé, puis la publier sur les réseaux sociaux : Twitter, Facebook ou Instagram avec le hashtag **#incwo**.

Si ces hashtags n'apparaissent pas vous ne pourrez obtenir les mois gratuits supplémentaires.

En participant à ce challenge, vous acceptez que cette photo soit réutilisée, modifiée et republiée par nos soins sur nos sites internet et réseaux sociaux.

Vous avez **jusqu'au 31 janvier 2018 à 23h59** pour vous prendre en photo et la publier. Au-delà de cette date, votre participation ne sera pas prise en compte et vos mois offerts ne seront pas doublés.

## Modalités de jeu :

Les données du parrain et du parrainé ne doivent être renseignées qu'une seule fois. Si elles sont renseignées plusieurs fois, seule la première demande de parrainage sera prise en compte.

Un parrain ne peut s'auto-parrainé, notamment dans le cas des créations multi-sociétés, le parrainage doit concerner 2 personnes physiques et 2 personnes morales bien distinctes.

Le parrainé devra être nouveau client et ne pas avoir déjà eu un abonnement incwo auparavant, peu importe l'ancienneté du compte.

## Astuces :

Si vous connaissez plusieurs créateurs d'entreprise et que vous avez envie de leur donner une chance, alors communiquez-nous leurs coordonnées afin que notre équipe puisse leur trouver un parrain.

